RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PYRÉNÉES ORIENTALES

NOMBRE DE MEMBRES		
Afférents au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont pris part à la Délibération
11	10	7

Objet de la Délibération :

Approbation des comptes administratifs 2022 Budget communal - CCAS

2023/013

Extrait du registre

DÉLIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE SAINT-PIERRE DELS FORCATS

****

Séance du 5 avril 2023

****

L'an deux mille vingt trois
le cinq avril
A 18 heures trente, le Conseil municipal de la commune de Saint Pierre Dels Forcats, dûment convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. BLANQUE Pierre (Mme LINTZ Ghislaine pour les CA)
Présents **:** M. BLANQUE Pierre - M. BUL Alain - M. ECHARD Vincent – M. FOURNIER Daniel - M. GAURENNE Claude – Mme GAURENNE Sylvie – Mme LINTZ Ghislaine – M. PINEDE Jean-Marie
Absentes excusées **:** Mme INGLES Martine - Mme RODRIGUEZ Noémie
Secrétaire de séance **:** M. GAURENNE Claude
Date de convocation : 31 mars 2023

Sous la présidence de Madame Ghislaine LINTZ, première adjointe chargée de la préparation des documents budgétaires, le Conseil Municipal examine les comptes administratifs budget communal et CCAS *2022* qui s'établissent ainsi :

Résultat budget communal 2022

Recettes fonctionnement 2022	842 749,11
Dépenses fonctionnement 2022	750 638,54
Résultat exercice 2022	+ 92 110,57
Excédent antérieur reporté	+ 491 088,11
Résultat 2022 avec report	+ 583 198,68
Dépenses investissement 2022	513 234,84
Recettes investissement 2022	245 547,71
Résultat exercice 2022	- 267 687,13
Excédent antérieur reporté	+ 174 120,58
Résultat 2022 avec report	- 93 566,55

Besoin de financement de la section investissement après imputation des restes à réaliser 2022 :
Recettes Restes à Réaliser Investissements 2022 : 36 586,44
Dépenses Restes à Réaliser Investissements 2022 : 9 442,63
Résultat d'Investissements 2022 : - 93 566,55
Besoin de financement de : 66 422,74

Résultat budget CCAS 2022

Dépenses fonctionnement	1 470,00
Recettes fonctionnement	0
Résultat 2022	- 1 470,00
Excédent antérieur	+ 4 317,36
Résultat 2022 à reporter sur BP 2023 RF	+ 2 847,36

Hors de la présence de Monsieur le Maire, le conseil municipal
APPROUVE à l'unanimité les comptes administratifs du budget communal et du CCAS 2022.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus,

La première Adjointe, Ghislaine LINTZ

MAIRIE de ST-PIERRE-DELS-FORCATS (Pyr.-Or.)

Accusé de réception en préfecture
066-216601880-20230405-2023-013-DE
Date de réception préfecture : 20/04/2023